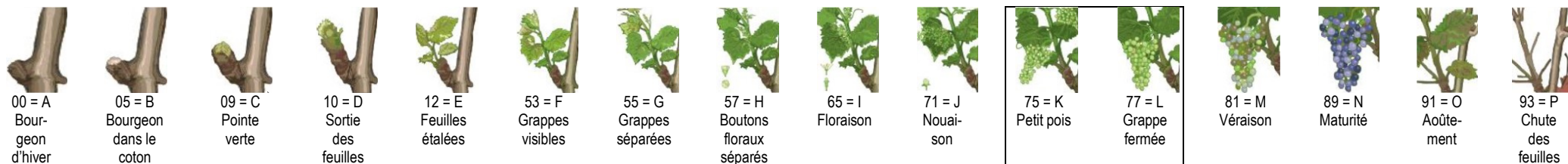


# CONTRÔLE PHYTOSANITAIRE aux stades 75-77 (petit pois – grappes fermées) : Oïdium, Mildiou, Esca...

(d'après les fiches techniques Viticulture d'Agridea et le Guide Viti d'Agroscope)



Méthode de contrôle	Organismes recherchés	Seuil de tolérance	Stratégie
<ul style="list-style-type: none"> <li>Prélever <b>20 grappes</b> et <b>100 feuilles</b> de taille moyenne prélevées régulièrement dans la parcelle. Les feuilles doivent être prélevées à différentes hauteurs.</li> <li>Chercher les symptômes sur la face inférieure des feuilles et sur les grains, en prenant soin d'égrainer les grappes.</li> <li>Noter le <b>nombre de grappes et de feuilles avec symptômes.</b></li> </ul>	Oïdium	Pas de seuil de tolérance, car la lutte est préventive.	<p><u>En absence de symptôme</u> : poursuivre la protection avec des produits préventifs en soignant l'application. Les produits à disposition ont au plus un effet pénétrant dans l'organe touché, mais ne sont en aucun cas véhiculés par la sève. Il est donc essentiel d'atteindre tous les organes (feuilles et grappes) lors des traitements.</p> <p><u>En présence de symptôme</u> : effectuer un poudrage intercalaire avec du soufre à 25 kg/ha en conditions favorables (température supérieure à 25°C, bonne luminosité et absence de précipitations les jours suivants). Le soufre mouillable et les fongicides du groupe des pipéridines montrent également un certain effet curatif.</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Estimer visuellement les dégâts lors du prélèvement des organes à contrôler.</li> <li>Quantifier sur une échelle de 0 à 4 (0=aucun symptôme, 1= rares symptômes, 2= symptômes régulièrement observés, 3= symptômes très fréquents, 4= symptômes présents sur presque tous les organes)</li> </ul>	Mildiou	Pas de seuil de tolérance, car la lutte est préventive.	<p>Possibilité de consulter le site <a href="http://www.agrometeo.ch">www.agrometeo.ch</a> pour orienter les interventions en fonction des infections et des repiquages du champignon. L'effet curatif des produits commerciaux n'intervient que durant les 24 à 48 heures suivant une infection. Ainsi, un traitement appliqué plus de deux jours après la dernière infection ne parviendra pas à stopper celle-ci, quelque-soit le produit utilisé.</p> <p><u>En fin de saison</u>, il est important de protéger les nouvelles pousses qui participent grandement à la maturation du raisin.</p>

## Recommandations générales pour garantir un bon état sanitaire du raisin :

- Effectuer à temps les travaux des feuilles (effeuillage, cisailage, aération de la zone des grappes...);
- En absence de maladie, les intervalles entre les traitements peuvent être rallongés à partir de la fermeture de la grappe, si les conditions climatiques le permettent ;
- Mettre en œuvre les mesures préventives contre le botrytis (aération suffisante de la zone des grappes...) et si nécessaire, effectuer un traitement avec un produit spécifique juste avant la fermeture des grappes.

En cas d'irrigation par aspersion, il est nécessaire d'effectuer un traitement contre les maladies dans les 2 à 3 jours qui suivent.

## Liens internet :

Ensemble des résultats de contrôles  
Liste des produits de traitement

[www.vitival.ch](http://www.vitival.ch) > Contrôles de saison

[www.agrometeo.ch](http://www.agrometeo.ch) > Viticulture > Documents > Index phytosanitaire Agroscope

Communiqués phytos  
Informations mildiou

[www.vs.ch/agriculture](http://www.vs.ch/agriculture) ou sur abonnement (027 606 76 20)  
[www.agrometeo.ch](http://www.agrometeo.ch)

# CONTRÔLE PHYTOSANITAIRE aux stades 75-77 (petit pois – grappes fermées) : Oïdium, Mildiou, Esca...

GRUPE VITIVAL + Secteur contrôlé : .....

Date : .....

Technicien : .....

PARCELLE Nom du producteur, Cépage, Lieu – dit, Système de culture	Phéno- logie	Nbre d'organes contrôlés	VERS DE LA GRAPPE				CICADEL- LES	AUXILIAIRES (Araignées, Chrysopes, Coccinelles...)	MALADIES		REMARQUES
			Oeufs	Eudémis (larve)	Cochylis (larve)	Pénétration vide			OIDIUM	MILDIOU	
<i>Exprimer les dégâts en</i>			<i>Nombre total d'« individus » observés</i>						<b>Nombre d'organes atteints</b>	<b>Echelle de 0 à 4 (0: rien – 4 : fort)</b>	
									Feuilles : Grappes :	Feuilles : Grappes :	
									Feuilles : Grappes :	Feuilles : Grappes :	
									Feuilles : Grappes :	Feuilles : Grappes :	
									Feuilles : Grappes :	Feuilles : Grappes :	
									Feuilles : Grappes :	Feuilles : Grappes :	
									Feuilles : Grappes :	Feuilles : Grappes :	



00 = A  
Bourgeon  
d'hiver



05 = B  
Bourgeon  
dans le  
coton



09 = C  
Pointe  
verte



10 = D  
Sortie  
des  
feuilles



12 = E  
Feuilles  
étalées



53 = F  
Grappes  
visibles



55 = G  
Grappes  
séparées



57 = H  
Boutons  
floraux  
séparés



65 = I  
Floraison



71 = J  
Nouai-  
son



75 = K  
Petit pois



77 = L  
Grappe  
fermée



81 = M  
Véraison



89 = N  
Maturité



91 = O  
Aoûte-  
ment



93 = P  
Chute  
des  
feuilles